



Rigoureux & Créatifs
Précis & Imaginatifs

FICHE CONSEIL

Plan financier

Créer sa propre entreprise nécessite une réflexion qui se concrétisera par l'établissement d'un plan financier.

Trigone conseil vous accompagne dans la rédaction de votre plan financier, vous aide à prendre en compte tous les éléments nécessaires, à estimer vos coûts, vos besoins, mais aussi vos produits.

Nous validons, avec vous, l'équilibre financier de votre business plan ainsi que la viabilité générale.

OBLIGATION LÉGALE



Lors de la constitution d'une société à responsabilité limitée, les fondateurs doivent remettre au notaire instrumentant un plan financier s'étalant sur deux ans au moins.

Parmi diverses dispositions du code des sociétés sanctionnant la mauvaise gestion, une des plus sévères permet de rendre les fondateurs solidairement responsables de la sous-capitalisation, à savoir le cas où le capital est manifestement insuffisant pour assurer deux années d'activité. Il est donc de l'intérêt des fondateurs d'élaborer cet état prévisionnel le plus sérieusement possible.

OUTIL DE GESTION



Outre l'obligation légale précitée, la rédaction d'un plan financier contraint les fondateurs à une réflexion avant d'entamer une activité, de ce fait il devient un vrai outil de gestion pour la prise de décisions initiales et la concrétisation du projet.

NÉGOCIATION AVEC LES PARTENAIRES



Votre business plan doit être le plus réaliste possible pour que les partenaires financiers y voient une garantie pour leurs engagements. Une prévision détaillée et objective est nécessaire dans l'obtention d'un crédit.

FORME ET FOND



La loi n'impose pas de critères spécifiques pour l'établissement du plan financier. Néanmoins, il contiendra au minimum un compte de résultat et un bilan pour chacune des périodes analysées et plus important encore, un plan de trésorerie afin de s'assurer que les ressources seront suffisantes pour faire face aux besoins.

DURANT L'EXISTENCE



Un plan financier peut aussi être établi en cours d'existence de la société, à l'occasion du développement d'un nouveau produit, d'un nouveau marché ou encore lors d'une restructuration.

NOTRE RÔLE



Notre rôle sera de vous assister dans l'établissement de ce plan, mais aussi dans l'appréciation et l'utilisation de celui-ci. Nous établirons l'état prévisionnel de votre projet, en analysant ensemble les informations et hypothèses de base que vous nous aurez transmises.



CHECK-LIST NON EXHAUSTIVE DES INFORMATIONS NÉCESSAIRES

INFORMATIONS PERSONNELLES :

- Coordonnées
- Formations
- Expériences professionnelles

MOTIVATION

DESCRIPTION DU PROJET

ACCÈS À LA PROFESSION

ACCÈS À LA GESTION

INFORMATIONS SUR LE PROJET :

- Capital souscrit
- Capital libéré
- Nombre d'actions/parts
- Actionnaires
- Personne chargée de la gestion journalière
- Exercice social

ÉTUDE DE MARCHÉ :

- Clientèle visée
- Localisation de l'activité
- Concurrents
- Périodicité du produit
- Fournisseurs

STRATÉGIE COMMERCIALE :

- Positionnement de la marque
- Moyens disponibles
- Marge estimée
- Comment se faire connaître ?

FINANCE :

- Moyen nécessaire
 - Locaux
 - Installation
 - Mobilier
 - Véhicule
 - Matériel
- Personnel
- Stock

FINANCEMENT :

- Fonds propres
- Fonds de tiers (famille, banque...)

ESTIMATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES MENSUEL (PAR GAMME DE PRODUIT)

ESTIMATION DES FRAIS :

- Fixes (personnel, taxes, rémunération gérant, financier, biens divers...)
- Variables (dépendant de l'activité)

PRÉSENTATION :

- Dénomination / raison sociale
- Lieu de l'activité

Trigone - Conseil S.A.

Société d'expertise comptable et de conseil fiscal

Bureau de Beaufays : Siège social : Voie de l'Air Pur, 17-19 | 4052 BEAUFAYS | **Bureau de Verviers** : Rue Grandjean, 2 | 4800 VERVIERS

Bureau de Bruxelles : Avenue de Broqueville, 66 - Bte7 | 1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT

TVA : BE 0429.016.053 | IEC : 220078-F-86 | Tél : +32 4 355 97 00 | Fax : +32 4 355 97 09 | info@trigone-conseil.be | www.trigone-conseil.be